Carcassonne : sursis pour les deux agresseurs au hachoir

12/06/2010 à 20h01
Hier, le juge Claude Cozar avait à juger les suites de cette affaire du Viguier « saucissonnée » (l'expression est de M e Christian de Marion, avocat de la défense) qui a défrayé la chronique, le 9 mai dernier : une bagarre sanglante où un jeune homme, nouvellement arrivé dans le quartier avec ses deux frères et leur mère, a été « sauvagement » frappé d'un coup de hachoir au crâne… Une famille « tranquille », mais rejetée par les bandes du quartier, tous originaires du Maroc, pourtant… […]

Le Midi Libre

(merci à TR)